

Eure

« Les élèves porteront-ils plainte ? »



Professeur au lycée Senghor, à Évreux, Alexandre Brière ne digère toujours pas la manière dont a été gérée la notation du Bac, cru 2019.

« Où est la souveraineté du jury ? Où est l'équité entre élèves quand on prend des notes du livret scolaire ? Le ministère a pu ainsi afficher un pourcentage correct de résultats, mais au prix de la loi et du code de l'Éducation ! Il aurait pu attendre la remise des copies des collègues effectuée le vendredi 5 juillet après-midi, collègues en grève mais sous pressions énormes : courriels d'intimidation de retrait de 15 jours de salaires (pour 2 jours de grève) ou de sanctions administratives. Est-ce que les élèves porteront plainte ? Je ne sais pas... Le ministère compte prendre la meilleure note entre la copie et le livret, c'est avantageux pour les élèves concernés bien que complètement illégal. Tout cela pour un ministre qui annonce et passe en force depuis 2 ans. »